



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Le Tribunal cantonal met au concours le poste suivant :

UN GREFFIER/UNE GREFFIERE A 50 %
auprès de la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal,
à Sion

Vos missions

Vous rédigez des projets de jugements. Vous collaborerez avec les juges dans le cadre de la procédure d'instruction des recours. Les tâches principales ci-dessous feront partie de vos missions :

- Recherches juridiques
- Tenue de procès-verbaux
- Motivation de projets de jugement
- Projets d'ordonnances

Votre profil

- Brevet d'avocat. (Les titulaires d'une licence, master ou doctorat en droit, ou d'un titre universitaire équivalent sont éligibles à condition de justifier d'une formation pratique suffisante.)
- Plusieurs années d'expérience au sein d'une instance judiciaire, administrative ou du barreau
- Solide expérience dans le domaine des assurances sociales
- Aisance rédactionnelle
- Très bon esprit d'analyse et de synthèse
- Aptitude à travailler de manière indépendante et en équipe
- Flexibilité

Langue maternelle

Française ; bonnes connaissances de la langue allemande.

Nous offrons

Une activité intéressante et variée, d'excellentes conditions de travail modernes et agréables, un horaire de travail flexible, un large éventail de formations continues et des prestations sociales élevées.

Entrée en fonction

De suite ou à convenir.

Renseignements

Le Secrétariat général des tribunaux répondra volontiers à vos questions au 027 606 53 40.

Intéressé-e ?

Les offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae, des copies des diplômes et certificats, d'une photo, d'un extrait du casier judiciaire et du registre des poursuites, devront être adressées au Tribunal cantonal, Secrétariat général, Case postale, 1950 Sion 2 Nord, jusqu'au **10 mai 2024** (date du timbre postal).

Sion, le 23 avril 2024

Le Tribunal cantonal